

Feuille-info estimation de récolte carottes/oignons de garde

Feuille-info pour Service d'annonce + experts

1. Généralités

La feuille-info contient les instructions essentielles pour l'estimation de récolte des carottes et des oignons de garde (au jour de pointage 15 oct.) et elle sert de moyen d'aide aux services d'annonce.

La feuille-info est basée sur la directive détaillée pour la saisie de données Légumes de la CCM. La version actuelle peut être visualisée sur www.szg.ch. La feuille-info a été utilisée pour la première fois pendant la saison 14/15. Pour toutes questions, la CCM reste volontiers à disposition.

2. Importance de l'estimation de récolte

Le résultat de l'estimation de récolte permet à la branche avant et pendant la phase d'entreposage et également lors de changement de propriétaire (transfert de la marchandise de producteur à entrepositaire), d'avoir un aperçu sur les quantités de récolte attendues. Sur la base de l'estimation de récolte, il n'y a pas de la part de groupes dirigeants de la branche des fixations de prix indicatifs de prise en charge ni de fourchettes de prix ni non plus d'éventuelles stratégies d'entreposage/déstockage et de vente.

L'estimation de récolte a lieu à la demande de la branche.

3. Objectif

L'estimation de récolte que ce soit au niveau des surfaces de cultures ou également pour les rendements attendus à l'are doit correspondre le mieux possible à la réalité.

Le résultat doit effectivement être significatif pour toutes la quantité entreposée – indépendamment de l'affectation de la marchandise (c.-à-d. y c. la marchandise de garde destinée à la transformation (industrie)).

4. Aperçu délais et responsables

	Quoi	Responsables	Délais
4.1.	Recensement de surface oignons de garde (y c. de boucherie) et carottes	Service d'annonce auprès des producteurs	Le recensement doit avoir lieu entre le 1er et le 10 octobre
4.2.	Estimation rendement à l'are oignons de garde (y c. de boucherie) et carotte de garde	Experts régionaux en collaboration avec Service d'annonce	Au jour de pointage , 15 oct.
4.3.	Fourniture des données de recensement de surface et rendement à l'are (estimation d'experts) et oignons de garde (y c. de boucherie et carottes de garde)	Service d'annonce → CCM	19 octobre
4.4.	Publication interne	CCM → groupe d'experts	20 octobre (délai le plus tôt)
4.5.	Publication externe	CCM → branche	24 octobre

5. Méthode de l'estimation de récolte

Surface de culture

L'Office cant. / Service d'annonce recense le jour de pointage 15 octobre par culture (oignons/carottes de garde) et séparément selon méthode culturale (SGA/BIO) la surface de culture dans votre région. A cet effet, il faut s'assurer que les producteurs annoncent exclusivement chacune des surfaces, dont la production est estimée à la garde (entreposage) et qui ne soient pas identiques aux surfaces de culture assujetties au recensement!). Un formulaire de recensement (proposition) se trouve dans les moyens d'aide.

Moyenne de rendement à l'are

Le rendement moyen à l'are de la région (en kg/are) a lieu par un groupe d'experts (env. 30 producteurs / négociants avec connaissances du marché) en collaboration avec les Offices cant. / Service d'annonce. Les rendements doivent être établis au moyen d'un relevé de quantité par pointage et en plus avec indication de périmètres de récolte définis (état de la végétation, maladies, etc.). En guise de valeurs de comparaison, il est fait appel aux indications de l'année d'avant des rendements cant. Moyens. Un formulaire de recensement se trouve dans les moyens d'aide.

Doit être annoncé: La quantité nette, la quantité commercialisable de la 1^{er} et 2^{ième} grandeur, selon les prescriptions suisses de la qualité pour les légumes.

Livraison de données de recensement de surfaces et rendement à l'are

L'office/service d'annonce envoie les données (surface de culture & rendement moyen à l'are) jusqu'au 19 octobre via interface MDP (daten@szg.ch) à la CCM.

Consultation et publication

A partir de ces deux recensements, la CCM établit l'estimation de récolte, qu'elle soumet au préalable au groupe d'experts q c. UMS et Swisscofel, qui organise au besoin une conférence téléphonique. Puis, l'estimation est publiée par la CCM.

6. Contrôle de la qualité

Les *mesures pour l'identification des risques, analyse des causes et correction* selon document du système qualité „Aperçu des risques et mesures“, s'appliquent dans toute leur conformité.

7. Financement

Le coût de l'annonce intermédiaire des Offices cant./Service d'annonce et CCM sera indemnisé par la branche selon l'accord séparé, pour autant que la méthode de recensement et le contrôle de la qualité soient respectés. Les frais et les bases doivent encore être définis.

8. Moyens d'aide

- 8.1 Aperçu des rendements moyens suisses et régionaux ainsi que la moyenne des surfaces des années précédentes (CCM)
- 8.2 Modèle de recensement pour Services d'annonce
- 8.3 *Mesures pour l'identification des risques, analyse des causes et correction; document „Aperçu des risques et mesures“.*
- 8.4 Liste des experts